## RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/EP2019/070032

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE INV. D07B1/06 D02G3/48 ADD.

B60C9/00

B60C9/22

B60C9/20

Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB

## B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE

Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement)

**D07B** D02G B60C

Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la

Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de

**EPO-Internal** , WPI Data

C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
А	WO 2016/189073 A1 (MICHELIN & CIE [FR]; MICHELIN RECH TECH [CH]) 1 décembre 2016 (2016-12-01) alinéas [0044], [0062] - [0068]; revendications 1-15; figures 1-6	1-15
А	JP H06 346386 A (SUMITOMO ELECTRIC INDUSTRIES) 20 décembre 1994 (1994-12-20) cité dans la demande alinéas [0009], [0011], [0021] - [0029]; revendications 1,2; figures 1-3	1-15
А	CN 2 736 404 Y (LIU JINLAN [CN]) 26 octobre 2005 (2005-10-26) revendications 1,2; figure 1	1-15

X Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents	Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe
* Catégories spéciales de documents cités:	"T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la

- "A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent
- "E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date
- "L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)
- "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens
- document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée
- nternational ou la date de priorité et n'appartenenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention
- "X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément
- "Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier
- "&" document qui fait partie de la même famille de brevets

Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale 8 octobre 2019 28/10/2019 Fonctionnaire autorisé

Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2

NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016

Carnei ro, Joaquim